



Septembre
2020

Objectif régional n° 6

La coopération locale *pour des territoires plus solidaires*

(ODD n^{os} 16 et 17)



La déclinaison des Objectifs de Développement Durable en Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur l'identification de 6 objectifs régionaux (ORDD). Ils sont issus du croisement des enjeux de la feuille de route nationale et des enjeux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Chacun regroupe plusieurs ODD concernés à titre principal. D'autres ont vocation à entrer en interaction. Un état des lieux pour chacun des ORDD est proposé. Il s'adresse à toute la société, principalement aux acteurs des territoires, pour favoriser l'intégration des ODD dans leur stratégie de développement (*Pour en savoir plus, Cf. fiche méthodo*).

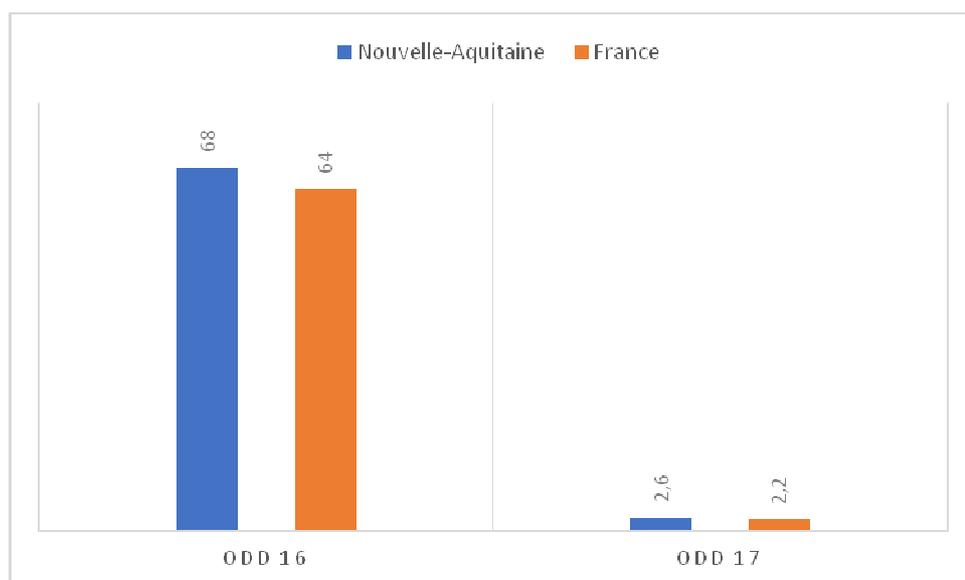


Les enjeux nationaux pour la coopération locale, des institutions efficaces et des territoires plus solidaires

- **Aucun objectif de développement durable (ODD) ne peut être mis en place sans une gouvernance adaptée.** Il faut en effet tenir compte de l'internationalisation des problématiques (la pollution ne s'arrête pas aux frontières d'un territoire, le marché de l'emploi ne dépend plus du contexte local, etc.) et d'un contexte financier difficile nécessitant la multiplication des acteurs autour de projets de plus en plus complexes. Ce constat est au cœur des ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) intimement liés, qui traitent de **l'efficacité des institutions, de la paix et des partenariats**, l'ODD 17 pouvant être vu comme un moyen de parvenir à atteindre les objectifs de l'ODD 16 (parmi d'autres).
- Ce **constat est partagé par l'État français** : en 2019, lancement d'un « Grand Débat » et réalisation du projet de loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale.
- Pour autant, **il est nécessaire d'évaluer** l'efficacité d'une institution, son ouverture vers les citoyens ou encore sa capacité à coopérer. Peu d'indicateurs existent en la matière et les données ne sont pas toujours accessibles.
- De **nouvelles formes de gouvernance sont à inventer**, avec des partenariats plus nombreux et plus resserrés, afin de mettre en œuvre les projets et de garantir la cohésion sociale au niveau territorial et dans le monde.

Synthèse : une participation citoyenne plus dynamique en Nouvelle-Aquitaine

Place de la Nouvelle-Aquitaine par rapport à la France pour 2 indicateurs représentatifs des ODD de l'objectif régional n°6



ODD 16 – participation aux élections municipales, en 2014, en %

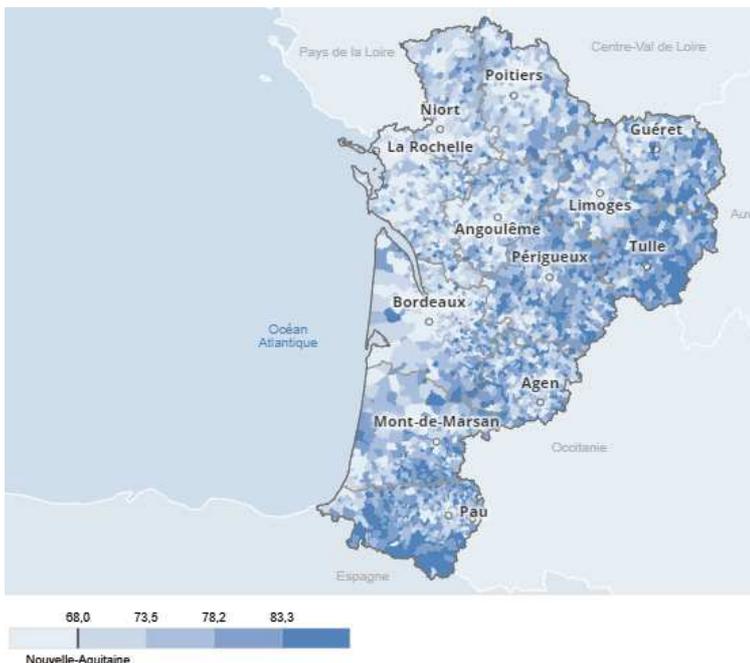
ODD 17 – densité d'associations pour 100 habitants, en 2019, en nombre de points

Des institutions globalement performantes et durables, mais qui doivent faire des progrès en matière d'inclusion

- ⇒ Un taux de participation électorale plus élevé qu'en moyenne française
- ⇒ Mais un accès aux services publics encore très inégal, tant par rapport à la France qu'au sein du territoire
- ⇒ Des institutions territoriales en constante volonté de progression : un taux d'endettement parmi les moins importants de France et une région pionnière dans l'intégration du développement durable en interne

Des institutions territoriales qui cherchent à être plus accessibles et intégratives

Taux de participation au premier tour des élections municipales en Nouvelle-Aquitaine, 2014 (%)



Source : traitements DREAL Nouvelle-Aquitaine d'après Ministère de l'Intérieur

Des institutions bien connectées avec la population...

- Une participation électorale élevée : 51 % au premier tour des élections régionales en 2015, à l'image des résultats nationaux, ainsi qu'une participation aux élections municipales plus importante, 68 % en 2014, soit 4 points de plus qu'en France ;
- Cette participation électorale est croissante d'Ouest en Est, avec une moyenne allant de 63,4 % en Gironde à 75,7 % en Corrèze pour les élections municipales de 2014 ;
- Des contributions de plus en plus importantes pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques depuis la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) : le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), organe consultatif et représentatif de la société civile auprès du Conseil régional, produit chaque année de plus en plus d'avis sur des thématiques régionales ;
- Une participation des femmes à la vie publique de plus en plus importante : par exemple, le CESER s'est restructuré en 2018 pour atteindre la parité (48 % de femmes siégeant en 2018 contre 31 % en 2017) ;

- Des consultations plus qualitatives qui privilégient la pluralité des acteurs : à titre d'exemple, dans une logique de co-construction, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a organisé un large processus de concertation dans le cadre de l'élaboration du Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) : ateliers thématiques, séminaires transversaux, concertation publique, etc.

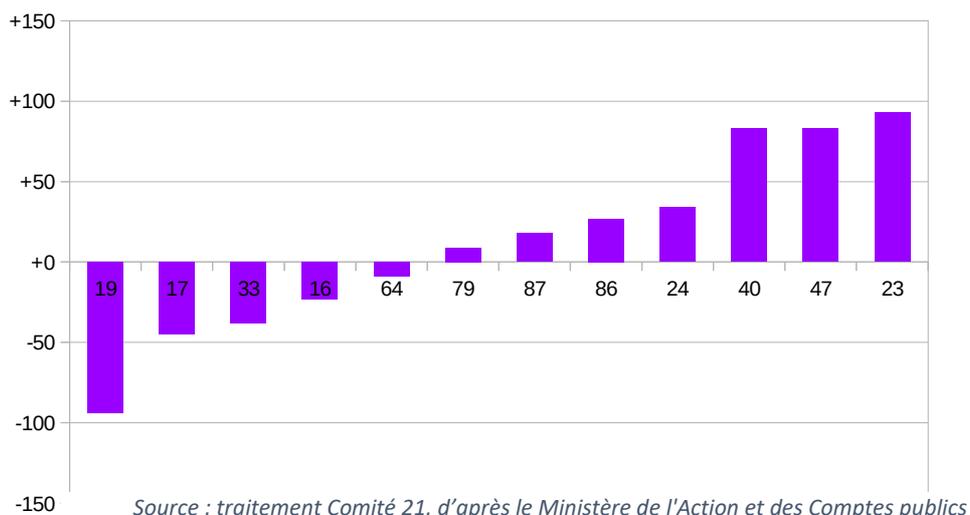
... des accès aux services publics en présentiel inégaux et en diminution, au profit de la dématérialisation

- Un accès aux services essentiels moins étendu qu'en France (7,3 % de la population à plus de 7 minutes contre 5,1 %) et croissant d'Est en Ouest de la région (de 1,9 % à 21,9 % entre la Gironde et la Creuse) ;
- Des maisons de services au public inégalement réparties sur le territoire : si la Haute-Vienne, la Vienne, le Lot-et-Garonne et les Deux-Sèvres sont les moins pourvus, la répartition au sein des départements fait également apparaître de grands espaces isolés dans les départements plus densément peuplés comme les Landes et la Gironde ;
- Une dématérialisation qui se poursuit et qui facilite l'accès aux services publics des habitants et autres membres de la société, malgré l'exclusion de certaines catégories de populations à accompagner spécifiquement. Cette évolution est en accord avec la loi, mais elle est particulièrement forte pour certains territoires qui en ont les moyens. Outre la dématérialisation des marchés publics rendue obligatoire réglementairement, le Conseil Régional a mis en ligne en 2011 une plateforme d'accès à toutes les démarches publiques pour les collectivités, ainsi qu'une plateforme de concertation citoyenne en 2017, qui totalise plusieurs milliers de contributions sur des sujets diversifiés (Cf. page 5).

Des finances publiques qui suivent la tendance française

- Pour la moyenne des collectivités néo-aquitaines, la dépense publique totale par habitant est plus faible que dans la moyenne des autres régions françaises (-3 %). Mais elle augmente plus rapidement (+0,6 % en Nouvelle-Aquitaine contre +0,4 % en France entre 2014 et 2018), en lien avec des dépenses économiques et sociales structurellement plus faibles, de l'importance du tourisme et de revenus par habitant en moyenne plus élevés ;
- Les collectivités néo-aquitaines sont plutôt moins endettées que la moyenne française (aucune des communes de Nouvelle-Aquitaine ne figure parmi les plus endettées de France) malgré de fortes disparités, notamment dans leur évolution ;
- Une capacité de désendettement du Conseil régional plus forte qu'en moyenne nationale (4,4 ans contre 4,9 en France) et un faible encours de la dette par habitant (352 € par habitant en 2018, en 3^{ème} meilleure position après la Bretagne et la Normandie) même s'il est en croissance (+1,1 % entre 2014 et 2018).

Évolution de l'encours de la dette par habitant des départements néo-aquitains entre 2014 et 2018 (en euros)



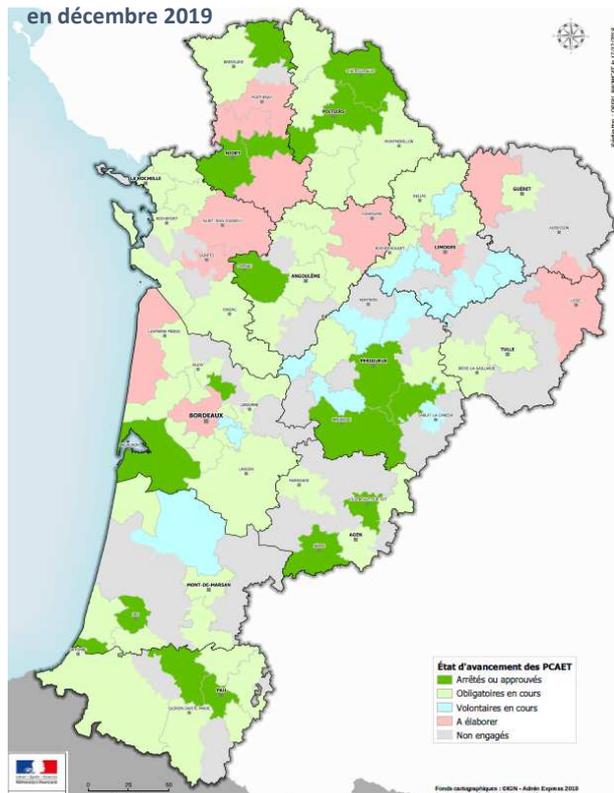
19 – Corrèze
17 – Charente-Maritime
33 – Gironde
16 – Charente
64 – Pyrénées-Atlantiques
79 – Deux-Sèvres
87 – Haute-Vienne
86 – Vienne
24 – Dordogne
40 – Landes
47 – Lot-et-Garonne
23 – Creuse

Des pratiques d'évaluation des politiques publiques qui tendent à se généraliser, malgré une transparence et une accessibilité numérique à améliorer

- Des pratiques d'évaluation notamment pour les plans et schémas régionaux ;
- Une concertation et une évaluation des politiques publiques menées par le Conseil régional en forte progression : notamment par la création de la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP) régionale en 2016 ;
- Un déficit d'accessibilité des résultats des évaluations et un manque d'information sur le suivi des processus consultatifs en ligne, alors que les consultations présentiels font systématiquement l'objet d'un rapport accessible ;
- Plus d'une centaine de cas de corruption jugés sur le territoire néo-aquitain entre 2000 et 2019 selon Transparency International France (TIF).

Des politiques volontaristes orientées vers le développement durable dans les territoires

Etat d'avancement des plans climat air énergie territoriaux en décembre 2019



Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine

- Des territoires néo-aquitains sont chefs de file dans le développement durable : la dynamique se poursuit après la fin des Agendas 21 (83 recensés sur le territoire en 2017), avec notamment 30 % du budget régional 2019 voué à l'investissement dans la transition écologique et énergétique, l'emploi et la cohésion territoriale ;
- En complément des plans climat air énergie territoriaux obligés (PCAET), 12 démarches volontaires sont en cours en 2019 en Nouvelle-Aquitaine (pour un total de 100 en France). Elles se concentrent sur la problématique des transports, premier secteur polluant dans la région.
- 24 territoires composent le réseau régional des « Territoires à énergie positive » (TEPos) en Nouvelle-Aquitaine ;
- 59 territoires sont lauréats à l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) : 347 collectivités territoriales sont bénéficiaires pour près de 700 actions financées.

Zoom sur une politique de gouvernance durable : la mise en oeuvre d'une plateforme de concertation

Dans une logique de co-construction des politiques publiques, la **plateforme de concertation de Nouvelle-Aquitaine** hébergée sur **Decidim** (logiciel libre pour la démocratie participative) a pour objectif de réunir les professionnels et spécialistes de chaque secteur afin d'imaginer ensemble les nouveaux modes d'interventions régionaux.

Elle a permis à ce jour plus de 40 processus participatifs en ligne au sein **desquels 1 258 propositions ont été déposées**, dont 136 ont d'ores et déjà été acceptées. Au-delà de la démarche dématérialisée, cette initiative a également permis **plus de 160 rencontres en présentiel**, avec les acteurs associatifs, professionnels, publics et citoyens autour de thématiques diverses, telles que les transports, la mobilité, l'aménagement du territoire, l'environnement, la culture, les politiques de sécurité, l'emploi, le pouvoir d'achat et l'économie.

➡ **Les institutions ne peuvent être efficaces, inclusives et performantes et ainsi accomplir leur fonction première, qu'en nouant des partenariats avec différents types d'acteurs. Des partenariats essentiels pour mettre en oeuvre efficacement la transition environnementale, sociale et économique.**

- ⇒ Une coopération entre territoires néo-aquitains de plus en plus dynamique avec la présence de 40 « Territoires de projet »
- ⇒ Un tissu associatif développé, facteur de cohésion et de lien social
- ⇒ Des coopérations transfrontalières et européennes importantes, mais moins présentes dans les autres pays du monde, si ce n'est dans le domaine de la solidarité internationale

Une coopération entre territoires de plus en plus dynamique, mais une coopération entre acteurs locaux à approfondir

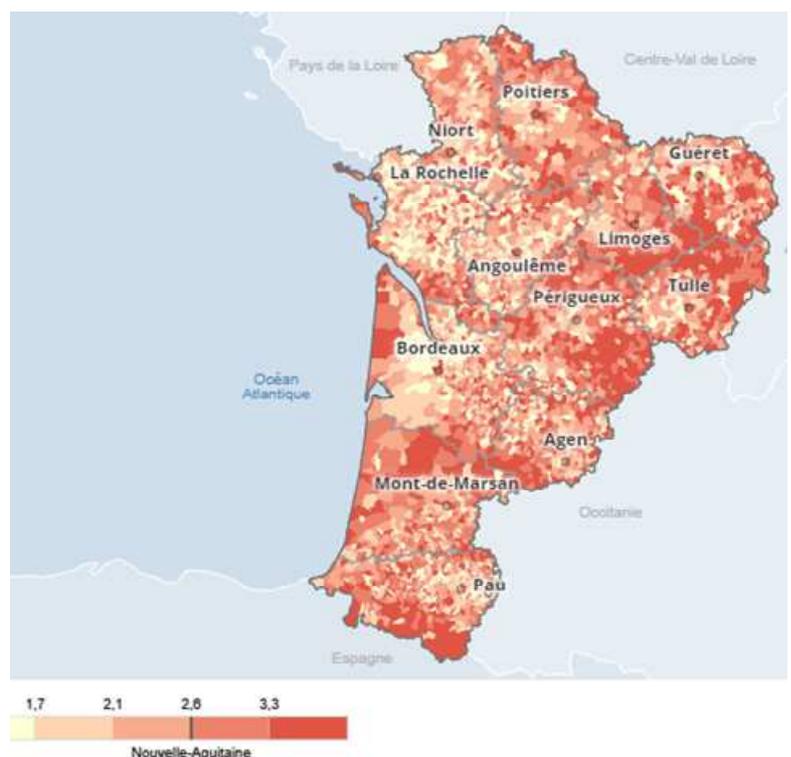
Des collectivités longtemps habituées à travailler davantage dans une logique de compétition que de coopération, mais des changements importants observés sur le territoire néo-aquitain

- Le développement d'une capacité à réinterroger les « frontières » pour faciliter les partenariats et la mise en œuvre des projets : près de 40 « Territoires de projet » (dont 13 Pôles d'Équilibre Territorial et Rural) ont été mis en œuvre par le Conseil Régional, soit 15 % du total national. Ces territoires dépassent les frontières administratives pour construire des périmètres adaptés à un projet incluant un réseau d'acteurs capables de s'y impliquer ;
- Les partenariats infrarégionaux entre Région et bloc communal se généralisent, avec 51 « Contrats de territoire Ruralité, revitalisation pour lesquels toutes les thématiques sont abordées, telles que mobilité, logement et emploi local ;
- L'émergence de projets de développement local en coopération avec des collectivités de même échelon (néo-aquitaines entre elles ou avec d'autres collectivités françaises) : par exemple, 8 territoires de la Nouvelle-Aquitaine sont engagés dans des projets de coopération alimentaire et agricole de proximité visant à accompagner des initiatives et animer un réseau de production et de consommation locales (notamment via des Projets Alimentaires Territoriaux) ;
- Une coopération intrarégionale active dans la gestion des espaces naturels : 8 parcs sur le territoire (5 Parcs Naturels Régionaux (PNR), 1 parc national, 2 parcs marins), tous gérés à des degrés différents de coopération entre collectivités. Par exemple, le PNR du Marais Poitevin est organisé en syndicat mixte réunissant les Régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, les 3 départements de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée, les communes adhérentes (91), les EPCI et les Chambres d'agriculture.

Des initiatives partenariales multi-acteurs à développer davantage

- Une ouverture des acteurs de la société civile à l'élaboration des politiques publiques, mais peu d'initiatives partenariales en amont de la prise de décision, alors que les concertations sont souvent organisées à un stade

Densité d'associations pour 100 habitants, 2019



Source : traitement DREAL Nouvelle-Aquitaine d'après le répertoire national des associations, Ministère de l'Intérieur

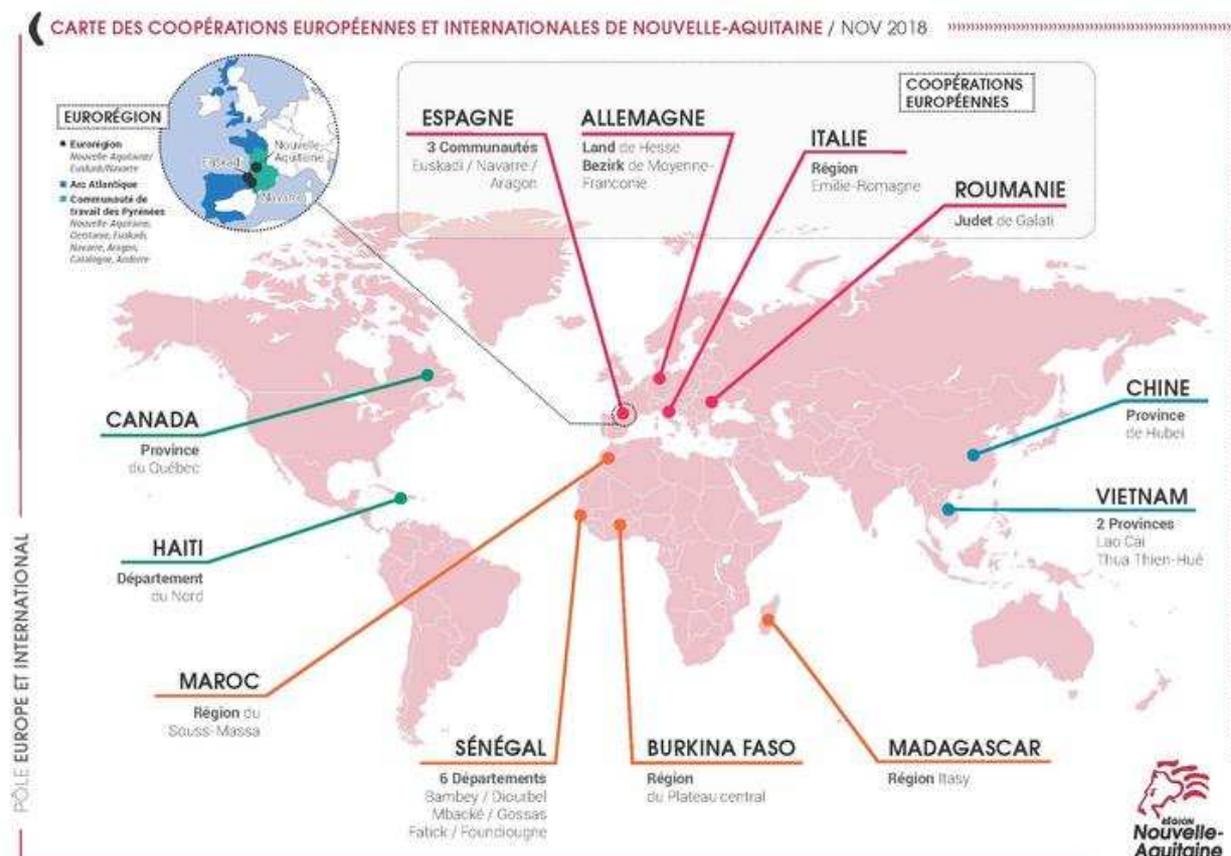
avancé du projet et n'ont qu'une valeur consultative. Pour autant, la dynamique commence à évoluer avec les « Territoires de projet » ;

- À l'inverse, peu de projets initiés par les acteurs privés où les acteurs publics sont associés en amont, alors que ces derniers interviennent souvent après, notamment dans le cadre de financements ;
- Le développement des partenariats pourrait s'appuyer sur un point fort, celui de son tissu associatif qui est particulièrement développé, avec une densité d'association de 2,6 pour 100 habitants (5ème région française, pour une moyenne de 2,2 en France) et une prépondérance dans l'Est du territoire, notamment en Haute-Vienne (3,4).

Une région active dans la coopération internationale et le développement

Au sein de la Nouvelle-Aquitaine, des coopérations transfrontalière à l'oeuvre

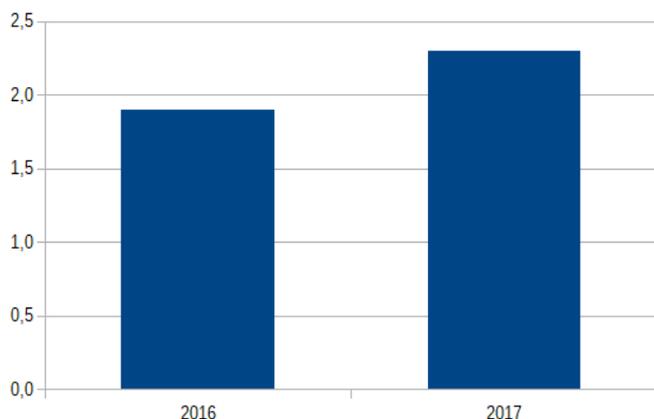
- Les coopérations dans les domaines de l'éducation et de la recherche, et du développement sont importantes, du fait notamment de l'existence de programmes anciens (type ERASMUS) et de la connexion de la R&D avec les entreprises, beaucoup plus internationalisées : en 2018, plus de 8 000 lycéens, étudiants ou chercheurs ont bénéficié d'une mobilité en Europe ou à l'international avec l'aide de la Région ;
- La coopération transfrontalière déjà bien présente se poursuit, dans la logique de renforcer le développement des territoires concernés : plusieurs projets transfrontaliers entre la Nouvelle-Aquitaine, l'Andorre et l'Espagne, notamment dans le domaine des transports et de l'intermodalité, de la formation, de la culture et de la langue, ainsi que dans la protection de l'environnement et du développement économique ;
- La coopération décentralisée en Europe est importante, notamment du fait de la multiplication de programmes européens qui se réalisent dans tous les domaines : recherche/innovation, protection de l'environnement, développement économique et inclusion sociale ;
- La Région coopère également à l'international avec le Québec et la province de Hubei en Chine en particulier pour le développement économique. Elle noue également des partenariats pour le développement solidaire avec le Sénégal, le Burkina Faso, Madagascar, la Vietnam, Haïti, le Maroc, etc. Par ailleurs, cette politique régionale intègre un axe prioritaire sur le développement durable depuis 2016.



Carte des coopérations européennes et internationales de Nouvelle-Aquitaine, 2018. Source : Région Nouvelle-Aquitaine

Des programmes de solidarité internationale et de développement existants, mais peu visibles

Budget de la Région consacré à la solidarité internationale



Source : Rapport Annuel de Développement Durable Nouvelle-Aquitaine 2018.

solidaire » (22 projets totalisant près de 540 000 €) et "Education au développement" (26 projets pour plus de 100 000 €), ainsi que l'appui et la mise en réseau des acteurs de la solidarité internationale en Nouvelle-Aquitaine.

- Peu de communications autour des actions internationales et de développement sont conduites par les collectivités. L'évaluation de certains projets pointe les difficultés dans la mise en œuvre : un manque de visibilité des actions conduites pour le grand public et les acteurs locaux, une coordination insuffisante, un environnement européen incertain, un encadrement budgétaire national contraignant, etc. ;
- En revanche, une communication de certaines collectivités sur leur projet de coopération : par exemple, le Conseil Régional consacre un budget de 2,3 M€ à la solidarité internationale en 2017, en hausse de 340 000 € par rapport à 2016. Il soutient les programmes de développement via notamment les appels à projets « Développement

Zoom sur une politique intégrée de coopération internationale : le projet « Cuma-Bénin »

La Nouvelle-Aquitaine entretient depuis longtemps une coopération étroite avec les agriculteurs des pays en développement, notamment au Bénin. En effet, le projet Cuma-Bénin, démarré en 1997, comprend ainsi aujourd'hui 86 coopératives en activité dont 64 équipées, près de 500 membres, pour une surface emblavée de 6 140 ha. Ces résultats sont le fruit d'un long travail de collaboration entre les acteurs béninois et néo-aquitains, dont la Région a soutenu plusieurs programmes.

En 2018 et 2019 les programmes de « formation à la mécanique agricole et à la transformation » et « Mangeons mieux, mangeons Bénin » ont été mis en œuvre dans ce pays. Les objectifs visent à développer les filières de production et de qualité dans une optique coopérative de proximité, afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, développer l'agroécologie et les circuits courts, via une plateforme collaborative entre producteurs et commerçants pour favoriser la maîtrise de la chaîne de production et d'achat.

Pour en savoir plus

MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS :

<https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/accueil/flux.ex?flowId=accueilcclloc-flow>

CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>

PAYS ET QUARTIERS DE NOUVELLE-AQUITAINE : <https://pgn-a.fr/>

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

15 rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX
Tèl : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication : Alice-Anne Médard

Chefs de projet Dreal Nouvelle-Aquitaine :

Mehdi Barriaux, Patrice Delbancut, André Pagès

Rédacteurs : Elsa Charon, Pierre Tallin

Comité 21 : <http://www.comite21.org/>

Courriel :

poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8007